

M. Casevitz, chronique pour Mètis (La vie des classiques) BL juin 2019

Sur la finale -aille

Naguère nous avons examiné la finale –ouille, présente dans des mots de tonalités diverses, aujourd’hui nous avons été amené à regarder de près la finale –aille, présente dans un grand nombre de mots féminins, très divers aussi.

Le suffixe -aille fait l’objet d’une longue et riche étude dans le *Trésor de la langue française informatisé (TLF)* ; on y trouve 74 mots (dont 57 sont des collectifs et 17 des mots désignant « une action, l’instrument nécessaire à cette action ou le résultat de cette action »).

Mettons d’abord à part les mots où –aille n’est pas suffixe mais fait partie du radical. Ainsi pour *maille*, qu’il s’agisse du nom attesté depuis le XI^{ème} siècle et descendant du latin *macula*, (*maille*¹), signifiant d’abord « tache » puis « taie de l’œil », « ocelle sur plume d’un oiseau », « anneau formant le tissu d’une armure » (cf. *cotte de maille*), ou du nom descendant du bas latin *medalia* signifiant « demi-setier », issu de la dissimilation de **medialia*, neutre pluriel interprété comme féminin singulier de l’adjectif **medialis,-e*, « au mitan, au milieu », lui-même dérivé de *medius,-a,-um* « demi » ; c’est ce maille (monnaie de faible valeur) qu’on trouve dans des expressions comme *sans sou ni maille* ou dans *avoir maille à partir avec quelqu’un (maille*²).

Quelques substantifs ont aussi –aille dans leur radical : *baille*, qui désigne un baquet en bois destiné à toutes sortes d’usages, d’abord dans la marine à voiles dès le XIV^{ème} siècle, mais qui désignait depuis le XIII^{ème} siècle une gardienne, une nourrice ; le mot provient du bas latin *baiula*, - féminin de *baiulus* « portefaix, porteur », dont l’étymologie est inconnue -, « porteuse » d’où « nourrice » ; le mot a signifié « bateau », et aussi « eau, bain, mer » (on dit encore aujourd’hui en campagne « se jeter à la baille » pour « se jeter à l’eau » ; le verbe dérivé *bajulare*, a fourni *bailler* « livrer, porter, donner ». Ne pas confondre, évidemment, avec *bâiller* (provenant du latin vulgaire *batac(u)lare*, <*batare* « bâiller », à radical onomatopéique), attesté depuis le XII^{ème} siècle.

La *bataille* (attesté depuis le XII^{ème} siècle) provient de l’adjectif bas latin *battualia* neutre pluriel devenu féminin singulier, « combat d’escrime », dérivé du verbe latin *battuo,-ere*, « battre ».

Le nom de la *caille*, petit oiseau migrateur proche de la perdrix, gibier très prisé et animal d’élevage, dont la chair et les œufs sont appréciés, est peut-être issu d’une onomatopée dans les langues germaniques du Moyen Âge, *quaccola*. Son cri est aussi

onomatopéique en français, avec un redoublement expressif : elle cacabe, carcaille ou courcaille.

La *faille*, mot de la géographie, désigne une fissure, une fente, et, métaphoriquement, un manque, une faiblesse, un défaut. Le mot, attesté depuis le XII^{ème} siècle, est un déverbal de *faillir* « céder, manquer », provenant du latin vulgaire *fallire*, à la place du classique *fallere* « tromper, échapper », d'où « manquer. » On distinguera du verbe *faillir* signifiant « faire faillite », à partir d'un sens particulier du verbe signifiant « manquer » ; le *failli*, « celui qui a fait faillite », est le participe passé substantivé de ce verbe. Le mot, attesté au XVII^{ème} siècle, a été emprunté à l'italien *fallito*, attesté depuis le XVI^{ème} siècle.

La *taille* est un nom d'action, attesté depuis le XII^{ème} siècle et qui consiste à couper, entailler un objet, une partie d'un corps, une pierre, une plante, un arbre, etc. Le mot désigne aussi la stature, la dimension en hauteur d'une personne. Déverbal de tailler, qui provient du latin tardif *taliare*, dérivé probable du latin classique *talea* « rejeton, bouture » (cf. Ernout-Meillet, Dictionnaire Étymologique du latin, DELL, 4^{ème} éd. augmentée et corrigée par J. André, Paris, 2001, s.u. *talea*).

-*aille* encore fait partie du radical dans des formes verbales, telles *baille* (de bailler), *caille* (de cailler), *faille* (de falloir), *maille* (de mailler, dénomiatif de *maille*¹), *paille* (de pailler), *raille* (de railler), *saille* (de saillir), *taille* (de tailler), *vaille* (de valoir).

Ce que nous voulons aujourd'hui étudier, c'est la formation et le sens de la finale suffixale -*aille* dans quelques mots expressifs. Comme le *TLF* l'indique (s.u. -*aille*), les mots en -*aille* sont des noms féminins « à valeur collective [...] ou désignant soit une action, soit l'instrument ou le résultat d'une action. » Nous osons ajouter que le suffixe est souvent dépréciatif.

Marmaille, formé à partir de *marmot* avec substitution de suffixe, est méprisant. Le premier mot est attesté depuis le XVI^{ème} siècle, le second depuis le XV^{ème}. P. Guiraud (*Dictionnaire des étymologies obscures*, Paris, 1982, : « La racine MARM- », p. 389-392) souligne que les noms formés sur cette base sont plus anciens que les verbes alors que Bloch-Wartburg (*Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, 2^{ème} éd., 1949) en fait la source des noms. Quoi qu'il en soit, la nature onomatopéique de *marmot* est évidente et il semble réducteur de donner, comme fait Guiraud, un sens originel « petit » aux noms en *-*marm-* tels que *marmotte*, *marmot* ; la *marmaille* s'agite et forme un ensemble désordonné, indiscipliné et marmonnant...

La *chamaïlle*, mot attesté depuis le XVI^{ème} siècle, est moins fréquent aujourd'hui que *chamaillerie* ; il s'agit de querelle souvent violente entre deux ou plusieurs personnes ou groupes, qui peut perdurer, s'assoupir et rebondir. Il n'y a pas de règle ni pour déclencher une ou des chamailleries ni pour les régler : toujours une notion de désordre. La *chamaïlle* est un déverbal de (*se*) *chamailler* ; l'emploi de *-aille* implique ici un peu de mépris pour l'objet de la querelle.

La *pagaille*, qui apparaît au XVIII^{ème} siècle dans le vocabulaire des marins, sous forme de *pagaïe*, *pagaye* ou *pagale*, signifie « le désordre » (le TLF signale que *mouiller en pagale* c'est jeter l'ancre à l'improviste et donc sans précaution, n'importe où). L'origine du mot est inconnue. Le Bloch-Wartburg suppose que l'usage de la *pagaïe*, donnerait une idée de la *pagaille*.

Le mépris est encore présent quand on parle de *racaille*, mot d'origine anglo-normande (*rascaïlle*) attesté depuis le XII^{ème} siècle ; dérivé du verbe *rasquer*, ancien français *rachier*, provenant du bas latin **rasclare* « râcler », fréquentatif formé sur *rasus*, *-a*, *-um*, participe passé passif du latin classique *radō*, *-is*, *-ere*, « gratter, ôter en râclant ». *Racaille* se dit avec dégoût d'une population pauvre et supposée malhonnête, comme on a vu récemment dans le langage politique : ce peuple est à supprimer, à *râcler* (comme on râcle les fonds de tiroir), pour s'en débarrasser... Dans ce sens on trouve aussi parfois *râclure*.

Dans les mots de ce ton en *-aille*, on terminera avec *boustifaille*, où la vulgarité s'allie avec le mépris pour la nourriture distribuée dans des gargotes ou des grandes et mauvaises boutiques de restauration... Le TLF donne d'abord au mot le sens de « repas plantureux », il semble que ce sens a été remplacé par « mauvaise chère ». Le mot, attesté depuis le XIX^{ème} siècle, a été formé à partir du verbe *bouffer*, avec suffixe de fréquentatif et finale en *-aille*. Le TLF (*s.u. boustifaille*) signale que *bouffaille* a été employé par Hébert dans *Le Père Duchesne* en 1792. Dans le même champ, on notera *mangeaille* (depuis le XII^{ème} siècle, déverbal de *manger*) « mauvaise nourriture, repas excessif », et *ripaille* (depuis le XVI^{ème} siècle, déverbal de *riper* « gratter » donc « manger gloutonnement »).

Chacun trouvera, dans la liste de mots fournie par le TLF, à augmenter son stock de mots condescendants ou méprisants, noms féminins ou verbes fréquentatifs tels *courailler*, *ferrailler*, etc., qui indiquent le désordre et la précipitation. Étant bien entendu que des noms d'instruments comme *tenaille* n'ont rien de péjoratif !

